

# NOUVELLES MESURES DE POLITIQUE FISCALE POUR LE SECTEUR MINIER FACE AU COVID-19

## 1. Pandémie de COVID-19

La pandémie de COVID-19 est avant tout une crise humanitaire. Les efforts visant à contenir le virus et à soutenir les personnes directement touchées sont d'une importance capitale. Partout dans le monde, les gouvernements prennent des mesures sans précédent visant à limiter la propagation du virus et adoptent des dispositions visant à protéger les moyens de subsistance de leurs populations ainsi que la viabilité de pans entiers de l'économie.

Les Etats membres du Forum intergouvernemental sur l'exploitation minière, les minerais, les métaux et le développement durable (IGF) et du Forum africain sur l'administration fiscale (ATAF) qui élaborent des programmes de relance économique pour répondre à l'impact immédiat de la pandémie et à ses conséquences devront inclure, le cas échéant, des mesures de soutien pour le secteur minier. Les paiements directement versés aux travailleurs miniers ou aux entreprises minières en difficulté ne peuvent être envisagés que par les Etats les plus riches, où les gouvernements ont suffisamment de marge budgétaire. Pour de nombreux pays en développement, la politique fiscale peut offrir un outil plus facilement accessible. Quelle que soit l'approche adoptée, les décideurs doivent reconnaître que la protection de la santé publique et le retour au travail ne vont pas l'un sans l'autre.<sup>1</sup>

## 2. À propos de ce guide

Alors qu'ils peinent déjà à mobiliser des ressources financières intérieures adéquates, les pays en développement doivent impérativement et attentivement évaluer leurs options en matière d'allègement fiscal pour les entreprises. Étant donné que le niveau et le type d'allègement requis varient selon le secteur et l'entreprise, l'IGF et l'ATAF ont préparé le présent guide à l'intention des pays en développement riches en ressources naturelles.

Ce guide est structuré comme suit : la troisième partie présente quelques-uns des impacts du COVID-19 et de la crise économique afférente sur le secteur minier ; la quatrième partie indique comment évaluer la pertinence d'un allègement fiscal ; la cinquième partie propose des mesures fiscales à court terme pour le secteur minier, y compris pour les mines de petite et moyenne taille et les entreprises minières locales et étrangères;<sup>2</sup> Section 6 highlights measures to avoid; and Section 7 outlines the support available to IGF and ATAF members.



### 3. Conséquences pour le secteur minier

La pandémie affecte nos vies et nos économies interdépendantes de multiples façons. Le secteur minier n'est pas exempt et en ressentira les effets différemment selon les pays, les minerais et modes d'exploitation. Vous trouverez ci-dessous quelques-uns des principaux impacts identifiés jusqu'à présent. Étant donné le caractère imprévisible de la propagation du virus et la mise en place, chaque semaine, de nouvelles mesures, cette liste évoluera au fil des mois venir. Cette liste porte également sur l'impact à court terme. Les effets à long terme de la crise sanitaire sur l'économie mondiale et ses conséquences pour le secteur minier restent incertains. Plus les perturbations de l'offre et de la demande dureront, plus la crise économique sera grave.

**Plusieurs mines placées en quarantaine dans le monde entier.** De nombreux gouvernements ont pris des mesures drastiques pour arrêter la propagation du coronavirus, comme des ordres de confinement qui ont conduit à des suspensions temporaires des activités minières. Parmi elles, citons par exemple la mine de cuivre Oyou Tolgoï de Rio Tinto en Mongolie, la mine Quellaveco d'Anglo American au Pérou,<sup>3</sup> la mine d'argent, de zinc et de plomb de San Cristobal en Bolivie et la mine de nickel Ambatovy à Madagascar appartenant à la société japonaise Sumitomo Corp.

**Dans certains pays, les mines ont été exclues des mesures de quarantaine.** En Colombie<sup>4</sup> par exemple, les entreprises minières peuvent encore décider de ralentir ou d'arrêter leurs activités en fonction des restrictions en vigueur en matière de logistique ou des tensions communautaires croissantes qui mettent en péril la sécurité des opérations.<sup>5</sup> Cela a été le cas pour la mine de charbon à ciel ouvert Prodeco de Glencore, qui est passée en phase d'entretien et de maintenance.<sup>6</sup> La fermeture de mines pourrait toucher des économies entières ; en Afrique du Sud, cela pourrait se traduire par une réduction de 8 % du PIB cette année.<sup>7</sup>

**Les travailleurs miniers jugés indispensables à la réponse au COVID-19.** Certains gouvernements, comme les États-Unis, ont classé les travailleurs miniers et les négociants en matières premières parmi les services essentiels à la lutte contre le COVID-19, étant donné qu'ils sont indispensables à la production de matériaux sensibles et à leurs chaînes d'approvisionnement.<sup>8</sup> À l'inverse, le Mexique considère l'exploitation minière comme une activité non essentielle, à suspendre.<sup>9</sup> Pour maintenir les mines en activité, certaines entreprises demandent à leurs travailleurs de passer plusieurs semaines sur place afin de limiter le risque de propagation du coronavirus.<sup>10</sup> Même si plusieurs entreprises se sont engagées à prendre des mesures visant à protéger la santé et à assurer la sécurité de leurs employés,<sup>11</sup> les gouvernements ne disposent d'aucuns standards internationaux à appliquer pour assurer la sécurité des opérations. La santé et le bien-être des travailleurs devraient être la principale priorité des entreprises et des gouvernements pendant cette période.

**La demande (et les prix) de certaines matières premières en baisse.** Avec l'interruption de la production mondiale et le ralentissement marqué de l'économie mondiale, la demande pour les minerais tels que le cuivre, le nickel et le platine a baissé, en même temps que leurs prix.<sup>12</sup> Cela met les producteurs en difficulté.<sup>13</sup> La baisse des prix des minerais exerce également une pression sur les économies nationales. Au Chili et au Pérou par exemple, une baisse de 10 % des prix des matières premières pourrait se traduire par une baisse de croissance du PIB de 1 %.<sup>14</sup>



**Pénurie de certaines matières premières.** Certains minerais pourraient être plus exposés aux ruptures d'approvisionnement, en particulier s'ils sont concentrés dans un petit nombre de pays. L'Australie et le Brésil représentent plus de 76 % du commerce du minerai de fer transporté par voie maritime. Les deux pays connaissent des restrictions dues au confinement, perturbant l'approvisionnement, bien que jusqu'à présent la demande ait diminué davantage que l'offre.<sup>15,16</sup> La production d'uranium est très concentrée, et le risque lié à l'approvisionnement a entraîné une hausse des prix de 14 % au cours des deux dernières semaines de mars.<sup>17</sup>

**Augmentation de la demande pour certains métaux précieux.** Lorsque l'économie périclité et que les marchés sont volatils, les investisseurs ont tendance à acheter de l'or et à le conserver. Depuis le début de la pandémie de coronavirus, la demande en métaux précieux augmente de façon constante, comme en témoigne l'augmentation des ventes de lingots d'or, de pièces de monnaie et autres pièces en or, mais aussi en argent.<sup>18</sup> Pour les mineurs d'or qui sont en mesure de maintenir leurs opérations, cette situation pourrait s'avérer très lucrative.

**Les fournisseurs suspendent leurs activités.** La faiblesse de la demande de la part des entreprises minières, les contraintes potentielles d'approvisionnement et les restrictions gouvernementales poussent certains fabricants à suspendre leurs activités, ce qui risque d'avoir un effet d'entraînement sur les activités minières. Le fournisseur mondial Caterpillar a suspendu ses activités sur certains sites spécifiques.<sup>19</sup> Les petits et moyens fournisseurs sont également touchés, et leurs employés subissent la crise de plein fouet. Sans l'appui de leur gouvernement ou de leurs principaux clients, bon nombre de ces petits fournisseurs pourraient avoir du mal à survivre. La société de minerai de fer Vale a déclaré qu'elle verserait des paiements anticipés aux entreprises situées au Brésil pour les services ou les matériaux déjà fournis.<sup>20</sup>

**Les entreprises d'État sous pression.** Les gouvernements ont besoin de fonds pour financer les mesures visant à prévenir la propagation du COVID-19 et à éviter un effondrement économique. Certains pays se tournent vers leurs entreprises d'État pour obtenir de l'aide. Le ministère chilien des Finances a par exemple exigé de CODELCO qu'elle paie ses impôts chaque mois plutôt qu'à la fin de l'année et qu'elle avance les paiements de sa taxe à l'exportation.<sup>21</sup>

## 4. Facteurs à prendre en considération lors de l'évaluation de l'allègement de la politique fiscale minière

L'efficacité doit être le principal souci des gouvernements qui élaborent des plans de relance afin qu'ils puissent obtenir les meilleurs résultats possibles avec des ressources limitées. L'urgence sanitaire directe nécessitera des ressources financières considérables, d'où l'importance accrue pour les pays en développement à court de liquidités de fournir un soutien ciblé à leurs économies.

Cette partie vise à identifier quelques-unes des principales considérations à prendre en compte dans le cadre de l'aide économique fournie par les gouvernements au secteur minier par le biais d'un assouplissement de la politique fiscale. Comme toujours, la politique économique idéale de chaque pays dépendra du contexte et d'une évaluation au cas par cas et devra être divulguée publiquement pour encourager la reddition de comptes.



#### 4.1 Mesures sectorielles ou ciblées par entreprise

Le contexte devrait dicter si des mesures de politique fiscale doivent être prises pour l'ensemble du secteur minier ou uniquement appliquées aux entreprises les plus touchées. Parmi les facteurs à prendre en considération, notons les suivants :

- Déterminer si la crise affecte le secteur minier de manière uniforme ou si certaines matières premières ou entreprises se portent mieux que d'autres.
- Certaines entreprises minières et de négoce en matières premières pourraient générer davantage de profit pendant la crise et ne doivent bénéficier d'aucune aide de l'État.
- Les gouvernements pourraient également limiter leurs aides aux entreprises en cours de développement ou de production, qui emploient une main-d'œuvre importante.
- L'allègement fiscal doit être accordé en priorité aux mines existantes, et non aux investissements nouveaux et incertains.
- Tout allègement fiscal doit être accordé aux entreprises enregistrées localement et munies des autorisations adéquates, et non aux entités étrangères ou sociétés mères relevant d'une autre juridiction.

#### 4.2 Comment identifier une mine susceptible de nécessiter l'aide du gouvernement

En temps de crise, toutes les entreprises tentent d'obtenir un allègement fiscal de la part du gouvernement, mais certaines peuvent en avoir plus besoin que d'autres et d'autres peuvent n'en avoir pas du tout besoin. Avec des ressources limitées, les gouvernements doivent sélectionner les entreprises et offrir un allègement fiscal spécifique uniquement à celles capables de démontrer qu'elles traversent de graves difficultés financières nécessitant de licencier leurs effectifs et de cesser leur activité. Les critères de sélection à prendre en compte pourraient notamment comprendre :

- Les flux de trésorerie du projet de la mine sont actuellement négatifs et pourraient l'être pendant plus d'un an.
- Le cours du marché relatif au minerais produit par la société enregistre une forte baisse.
- La mine manque de fonds pour s'acquitter de ses obligations fiscales dans les délais impartis.
- La mine est fermée pour cause de quarantaine.
- La mine risque de devoir licencier une grande partie de ses effectifs et de fermer ses portes en raison de facteurs économiques temporaires.
- La mine n'est pas en mesure d'honorer ses obligations à l'égard de ses créanciers et risque le dépôt de bilan. Se reporter au ratio de la dette nette par rapport au bénéfice avant intérêts, impôts, dépréciation et amortissement (EBITDA).
- La société mère de la mine n'a pas la capacité financière d'intervenir et de soutenir la mine face à ses créances en cas de difficulté financière. Se reporter au ratio dette nette/EBITDA de la société mère.
- Toute mine (ou sa société mère) qui verse des dividendes en 2020 n'est pas admissible à l'allègement fiscal.



### 4.3 Conditions d'octroi d'un soutien de l'État

Les gouvernements qui fournissent une aide financière importante à leur secteur minier, que ce soit de manière directe ou par le biais d'exonérations fiscales, doivent y mettre certaines conditions. Par exemple, durant la période au cours de laquelle les entreprises bénéficient d'aides de l'État, les gouvernements pourraient les obliger à :

- Retenir l'ensemble de leurs salariés ou au minimum un pourcentage convenu de la masse salariale, sans baisse de salaires.
- Suspendre les primes et augmentations de salaire pour les cadres dirigeants de l'entreprise et éventuellement prévoir un report du versement de leur rémunération.
- Annuler les paiements de dividendes aux actionnaires, sauf ceux qui sont liés aux participations de l'Etat.
- Abandonner tous les dispositifs artificiels d'évitement fiscal (par ex. le chalandage fiscal, les paradis fiscaux, l'érosion de la base d'imposition et le transfert des bénéfiques). Les gouvernements pourraient ainsi obliger les entreprises à adopter les principes de fiscalité responsable de la [B-team](#) et à devenir une [entreprise soutenant l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives \(ITIE\)](#). Ils pourraient également exiger des chefs d'entreprise qu'ils signent un engagement public les rendant légalement responsables des pratiques d'optimisation fiscale agressive et passibles de sanctions individuelles.
- Adopter des [pratiques de prix de transfert](#) modernes, transparentes et équitables.
- Adopter des prix transparents pour toutes les ventes de minerais, basés sur des indices de référence transparents.

Les gouvernements pourraient également profiter de l'occasion pour renforcer leur régime fiscal et s'assurer que les entreprises paient leur juste part d'impôts à l'avenir et qu'elles participent au rééquilibrage des finances publiques. Outre ce qui est cité ci-dessus, les mesures pourraient également inclure les éléments suivants :

- Introduire un impôt sur les profits excédentaires qui se déclenche lorsque les entreprises atteignent des niveaux de bénéfices élevés.
- Comme cela est décrit ci-dessous pour les redevances, certaines aides publiques pourraient être considérées comme des injections de capitaux dans la mine, donnant droit au gouvernement à des participations au capital de la société ou à des droits de commercialisation de la production minière future.

### 4.4 Suivi des allègements fiscaux par le gouvernement

Les gouvernements ne doivent pas non plus perdre de vue que les entreprises minières peuvent changer leur comportement en réponse à ces mesures fiscales afin de maximiser l'allègement au-delà de ce qui était prévu. [Voir la Note pratique IGF-OCDE](#) pour plus d'informations. Il est essentiel de cibler judicieusement les mesures fiscales pour surmonter ce risque. Les gouvernements doivent également inclure une disposition de récupération obligeant les entreprises minières à rembourser un allègement fiscal, plus les intérêts et les pénalités, au cas où il serait avéré qu'elles aient abusé du système.



## 5. Options d'allègement fiscal à court terme

### 5.1 Principes généraux

Tout type d'allègement fiscal pour le secteur minier doit respecter les principes suivants :

- Les mesures doivent être clairement définies.
- Des critères d'admissibilité et des modalités de demande doivent être clairement établis.
- Des délais doivent être fixés, ainsi que des mécanismes de révision.
- Les mesures d'allègement fiscal doivent prendre fin une fois le pays sorti de la crise sanitaire et économique due au COVID-19.

### 5.2 Mesures d'allègement fiscal spécifiques

#### a) Report des charges sociales

L'un des principaux objectifs des gouvernements dans le cadre de la réponse économique apportée à la crise consiste à protéger l'emploi. Le report et les exonérations temporaires de cotisations et charges sociales pour les entreprises qui maintiennent leurs effectifs en place pendant la fermeture des mines ou la réduction temporaire de l'activité sont un outil de politique fiscale qui doit donc être sérieusement envisagé. De nombreux pays développés ont choisi de reporter ou de prolonger l'échéance des charges sociales. Dans le secteur minier, où les charges sociales représentent souvent une part importante du total des paiements versés au gouvernement (en Zambie, les charges sociales représentaient 14,6 % du total des recettes publiques en 2017<sup>22</sup>), les pays voudront peut-être envisager de reporter les paiements pour une période déterminée, sans pénalités ni intérêts. Pour les mines en grave difficulté financière, une exonération temporaire des charges sociales peut être envisagée, tout en veillant à exempter les employés de toute responsabilité éventuelle qui s'ensuivrait, le cas échéant.

#### b) Allègement de la taxe sur la valeur ajoutée

Les pays qui appliquent une taxe sur la valeur ajoutée (TVA) au secteur minier doivent accélérer le remboursements des crédits de TVA pour réduire la pression sur les flux de trésorerie des entreprises et les protéger contre la dépréciation du taux de change qui éroderait la valeur des remboursements dus.

Par ailleurs, si les pays ne sont pas en mesure d'accélérer leurs remboursements des crédits de TVA, trois options sont possibles :

1. Exonérer les produits et services généralement fournis aux industries extractives.
2. Fournir des biens et services à taux zéro au secteur minier.
3. Permettre aux entreprises de déduire leurs crédits de TVA des autres taxes et impôts dus à l'Etat.

Ces approches ne sont pas sans risques : le régime pourrait être utilisé pour des biens et services non spécifiques aux industries extractives et pourrait faire l'objet d'abus à des fins d'évitement fiscal. La définition précise des biens et services admissibles ainsi qu'une surveillance étroite de la part des autorités douanières permettraient d'atténuer ces risques. D'autres difficultés peuvent se poser, comme des distorsions économiques



et l'augmentation des charges administratives et de conformité. Dans des circonstances normales, celles-ci pourraient peser davantage que les bénéfices du règlement du problème de remboursement.<sup>23</sup>

### **c) Exonération des droits d'importation**

La plupart des mines ont besoin au minimum de certaines marchandises importées pour construire et exploiter leurs sites. L'ensemble du matériel requis pour lutter contre la propagation du virus et protéger et soigner les employés et leurs familles, examiné ci-dessous, figure manifestement parmi les articles à exonérer des droits d'importation. Mais les activités minières qui dépendent des importations pourraient bénéficier d'une exemption à court terme des droits d'importation. Celle-ci pourrait porter par exemple sur le carburant ou les explosifs requis pour exploiter la mine, les produits chimiques essentiels nécessaires au traitement et à la transformation (comme la soude caustique nécessaire pour transformer la bauxite en alumine) ou les réactifs tels que l'acide sulfurique requis pour le traitement de concentrés de métaux, s'ils ne peuvent pas être produits localement. Toute exonération en matière d'importation doit être évaluée en fonction de la chaîne de valeur spécifique des minerais et les capacités de production domestiques de ces intrants.

### **d) Déduction immédiate ou crédit d'impôt pour les dépenses liées à la santé**

Outre l'exonération des droits de douane pour les articles importés requis pour lutter contre le COVID-19, les gouvernements pourraient accorder aux entreprises une déduction immédiate des dépenses en immobilisations engagées dans la protection de la santé des travailleurs, des communautés minières touchées, et plus largement des pays d'accueil. Certaines entreprises minières ont déjà identifié comme prioritaire l'amélioration des prestations de santé aux travailleurs et communautés d'accueil en comblant les lacunes existantes dans les infrastructures de santé publique.<sup>24</sup> Dans certains cas, en particulier dans les régions les plus reculées, les entreprises minières disposent tout simplement des capacités logistiques les plus développées pour aider les travailleurs et les communautés locales. En leur permettant de passer en charges plutôt que d'amortir les acquisitions d'immobilisations connexes, d'autres entreprises ayant la capacité financière seront davantage susceptibles de suivre leur exemple. Une incitation encore plus forte serait de permettre aux entreprises de déduire ces dépenses temporaires de santé des paiements de redevances ou d'impôts au niveau local. Le Pérou et la Colombie disposent déjà de tels régimes, appelés « travaux publics tenant lieu d'impôts », qui pourraient servir de modèle à de telles mesures.

### **e) Report ou exonération des redevances minières**

Les redevances représentent un coût fixe que les entreprises minières encourent dès la mise en production, quelle que soit leur rentabilité. Pour les mines qui peuvent continuer à fonctionner pendant cette période, le report ou l'exonération des redevances pourrait faire la différence entre le maintien ou la suspension des opérations. Dans le même temps, les redevances minières sont versées en échange du droit d'extraire une ressource non renouvelable et constituent une source fiable de revenus pour les pays en développement riches en ressources naturelles. Si les pays considèrent un allègement de la redevance comme nécessaire, les options suivantes s'offrent à eux :



- Reporter la date de paiement des redevances (par ex. de trois à six mois).
- Réduire les taux de redevance en 2020.
- Annuler les paiements de redevances en 2020 : cette option doit être considérée en dernier recours.

Dans de nombreux pays, le paiement des redevances est une condition indispensable au maintien d'une licence d'exploitation minière. Par conséquent, toute exonération temporaire doit également inclure une exonération des sanctions pour retard ou non-paiement, comme les charges d'intérêts sur les paiements en souffrance, les amendes, la confiscation des titres miniers et les peines d'emprisonnement.

### Contrepartie de l'octroi d'un allègement de redevance minière

Dans l'idéal, les exonérations ou les réductions des taux de redevances ne devraient être envisagées que lorsqu'il existe une forte probabilité que l'opération génère des flux de trésorerie positifs dans un avenir proche ; dans le cas contraire, le gouvernement perdrait des recettes inutilement. Cela dit, il peut être particulièrement difficile pour les gouvernements de procéder à des vérifications dans les circonstances actuelles. Deux options sont possibles :

1. Considérer les montants des redevances exonérées comme une injection de capitaux publics dans la mine et augmenter proportionnellement le niveau de capital détenu par l'Etat dans la mine. Lorsque l'économie sera rétablie et que la mine sera rentable, les gouvernements pourront ainsi générer des revenus grâce aux paiements de dividendes ou en cédant leurs actions.
2. Au lieu d'être considérés comme des participations de l'État, les montants des redevances exonérées pourraient tenir lieu de dettes au trésor public, à rembourser plus tard, avec intérêts, en espèces ou en nature, en cédant une part de la production.

## 6. Mesures à éviter

**Exonération d'impôt sur les sociétés** : une exonération d'impôt sur le revenu n'est pertinente que lorsqu'une entreprise minière est rentable et en position de payer l'impôt, auquel cas elle ne devrait pas faire de demande d'allègement fiscal dans les circonstances actuelles. Une réduction du taux d'imposition des sociétés pourrait être envisagée, même si, en général, les exonérations fiscales partielles sont une forme inefficace et inefficace d'allègement pour le secteur minier. Le secteur minier touche en effet des zones géographiques précises et les mines marginales (à savoir les plus fragiles) profitent moins des exonérations fiscales que les mines rentables. Le risque d'abus fiscal est également élevé.

**Exonération de la retenue à la source** : la retenue à la source exige du contribuable résident qu'il retienne un impôt sur le revenu sur les paiements effectués à l'étranger (par ex. les frais de service, les dividendes des actionnaires et les charges d'intérêt sur les prêts étrangers). Même si l'impôt retenu à la source représente un coût pour les entreprises étrangères qui reçoivent les paiements, il est également relativement facile à collecter pour les gouvernements, ce qui est un point important au vu du manque de ressources humaines et financières dont souffrent les pays en développement. Les gouvernements devraient donc maintenir les impôts retenus à la source, même si des exceptions peuvent être accordées pour des dettes de parties tierces contractées dans des conditions normales, lorsque le risque d'abus est limité.



## 7. L'IGF et l'ATAF sont disponibles pour aider leurs pays membres

- **Évaluer les demandes d'allégement fiscal spécifique des entreprises minières**
  - Analyse coûts-avantage
  - Modélisation du coût fiscal
- **Concevoir des mesures fiscales globales pour soutenir le secteur minier tout au long de la crise**
  - En s'appuyant sur des exemples de réponses d'autres pays riches en ressources naturelles en matière de politique fiscale minière
  - Modélisation de régimes fiscaux alternatifs
- **Renforcer la politique fiscale et l'administration minières pour rééquilibrer les finances publiques après la reprise économique.**
  - Évaluation quantitative et qualitative des régimes fiscaux miniers
  - Conseils sur l'élaboration et l'application des lois régissant l'impôt sur l'exploitation minière, y compris les conventions minières
  - Renforcement des capacités en matière de politique fiscale et d'administration fiscale minières



- <sup>1</sup> Georgieva, K. & Ghebreyesus, T.A. (2020). Certains disent qu'il faut trouver un compromis : sauver des vies ou sauver des emplois. Un faux dilemme. (« Some say there is a trade-off: save lives or save jobs – this is a false dilemma. ») *Le Telegraph*. <https://www.telegraph.co.uk/global-health/science-and-disease/protecting-healthandlivelivelihoods-go-hand-in-hand-cannot-save/>
- <sup>2</sup> Selon le régime fiscal de l'exploitation minière artisanale, il peut être nécessaire d'adopter des mesures de politique fiscale distinctes
- <sup>3</sup> Moore, P. (2020). Le COVID-19 ralentit l'avancement des projets de cuivre d'importance mondiale Quellaveco & Oyu Tolgoi. (« COVID-19 slows work at globally important copper projects Quellaveco & Oyu Tolgoi. ») *International Mining*. <https://bit.ly/2R34iYW>
- <sup>4</sup> République de Colombie. (2020). *Article 3.30 et Article 4 du décret 457 du 22 mars 2020*. (« Article 3.30 and Article 4 of Decree 457 of 22nd March of 2020 ».)
- <sup>5</sup> Les entreprises minières colombiennes prêtes à réduire leur activité en raison du coronavirus. (« Colombia mining companies to reduce operations due to coronavirus. ») (2020). *Reuters*. <https://www.reuters.com/article/health-coronavirus-colombia-mining/colombia-mining-companies-to-reduce-operations-due-to-coronavirus-idUSL1N2BH1Q8>
- <sup>6</sup> Glencore : Le point sur COVID-19. (« Update on COVID-19 ») (2020). *Glencore News*. <https://www.glencore.com/media-and-insights/news/update-on-covid-19-20200326>
- <sup>7</sup> Stoddard, E. (2020). Le choc sismique du COVID-19 devrait frapper l'industrie minière. (« Seismic Covid-19 shock set to hit mining industry. ») *Business Maverick*. <https://www.dailymaverick.co.za/article/2020-03-18-seismic-covid-19-shock-set-to-hit-mining-industry/>
- <sup>8</sup> Les États-Unis considèrent comme essentiels les travailleurs qui soutiennent l'exploitation minière, la transformation, la fabrication, la construction, la logistique, le transport, les autorisations, l'exploitation et l'entretien, la sécurité, l'élimination et le stockage des déchets ainsi que le suivi du soutien aux ressources. Les personnes dont les fonctions ont trait à l'énergie, au commerce de marchandises, à la planification et au marketing et qui ne peuvent pas exercer leurs fonctions à distance sont également incluses. Voir Hall, M. (2020). Les travailleurs miniers jugés comme essentiels à la réponse au COVID-19. (« Miners deemed essential to US Covid 19 response. ») *Mining Technology*. <https://www.mining-technology.com/news/miners-deemed-essential-to-us-covid-19-response/>. Voir aussi Krebs, C. (2020). Mémoire sur l'identification des travailleurs essentiels affectés à l'infrastructure critique lors de la réponse de Covid-19. (« Memorandum on identification of essential critical infrastructure workers during Covid-19 response. ») <https://www.cisa.gov/publication/guidance-essential-critical-infrastructure-workforce>
- <sup>9</sup> Harris, P. (2020). La suspension de l'activité minière au Mexique devrait frapper l'approvisionnement en argent. (« Mexico mining suspension to hit silver supply. ») *Mining Journal*. <https://bit.ly/2X1yMhJ>
- <sup>10</sup> Les géants du minerai de fer australiens encouragent les travailleurs à rester sur les sites miniers pour échapper au coronavirus. (« Australian's iron ore giants push workers to stay at mine sites to escape coronavirus. ») *Reuters*. <https://www.straitstimes.com/asia/australianz/australias-iron-ore-giants-push-workers-to-stay-at-mine-sites-to-escape-coronavirus>
- <sup>11</sup> Teranga Gold a par exemple mis en œuvre des mesures en matière de santé et de sécurité dans ses mines situées au Burkina Faso et au Sénégal. Teranga Gold procède à une estimation de sa production au premier trimestre 2020 et annonce sa réponse au COVID-19 à l'échelle de l'entreprise. (« Teranga Gold announces Q1 2020 production estimate and company-wide response to COVID-19. ») *Junior Mining Network*. <https://www.juniorminingnetwork.com/junior-miner-news/press-releases/1043-tsx/tgz/74805-teranga-gold-announces-q1-2020-production-estimate-and-company-wide-response-to-covid-19.html>
- <sup>12</sup> Le prix au comptant du platine a chuté de 46 % après avoir atteint son sommet au début de 2020. Voir Russell, C. (2020). Les ruptures d'approvisionnement dues au coronavirus inquiètent le secteur des métaux. (« Coronavirus supply disruptions are the next worry for metals. ») *Russell*. *Reuters*. <https://www.reuters.com/article/column-russell-health-coronavirus-mining/rpt-column-coronavirus-supply-disruptions-are-the-next-worry-for-metals-russell-idUSL4N2BH1S4>
- <sup>13</sup> Harris, P. (2020). L'industrie du cuivre du Nevada Copper accepte une enveloppe financière. (« Nevada Copper agrees financial package. ») *Mining Journal*. <https://bit.ly/3bDh5Jb>
- <sup>14</sup> Les économies des matières premières face à un futur incertain en raison du COVID-19. (« Commodity Economies face their own reckoning due to covid-19. ») (2020). *The Economist*. <https://www.economist.com/finance-and-economics/2020/03/05/commodity-economies-face-their-own-reckoning-due-to-covid-19>
- <sup>15</sup> Statista. (2020). *La distribution des exportations mondiales de minerai de fer en 2017*. (« Distribution of global iron ore exports in 2017. ») <https://www.statista.com/statistics/300328/top-exporting-countries-of-iron-ore/>
- <sup>16</sup> Hume, N. (2020). Vale prévient qu'une baisse de production de l'acier pourrait peser sur les prix du minerai de fer. (« Vale warns steel production cuts will hit iron ore prices. ») *Financial Times*. <https://on.ft.com/341imY4>
- <sup>17</sup> Hume, N. (2020). L'uranium renverse la tendance des matières premières. (« Uranium bucks weak commodity trend. ») *Financial Times*. <https://www.ft.com/content/031a25e8-dfd3-4e00-9d63-00287fead8ff>
- <sup>18</sup> Ziady, H. (2020). Vous désirez acheter des pièces ou des lingots d'or ? Nous vous souhaitons bonne chance. (« Want to buy gold coins or bars? Good luck finding any. ») *CNN Business*. <https://edition.cnn.com/2020/03/26/investing/gold-demand-supply-coronavirus/index.html>
- <sup>19</sup> Dyson, N. (2020). Le COVID-19 frappe la chaîne d'approvisionnement de Caterpillar. (« COVID-19 hits Caterpillar supply chain. ») *Mining Journal*. <https://bit.ly/2w1QoGQ>
- <sup>20</sup> Kajastie, N. (2020). Vale offre des enveloppes financières à ses fournisseurs. (« Vale offers aid packages for suppliers. ») *Mining Magazine*. <https://bit.ly/2w1RNp4>
- <sup>21</sup> Harris, P. (2020). Les profits de Codelco en baisse : l'État demande une avance sur l'impôt. (« Codelco Profits down, state wants tax advance. ») *Mining Journal*. <https://bit.ly/2QVQMwQ>
- <sup>22</sup> L'initiative pour la transparence des industries extractives en Zambie. (« Zambia Extractive Industries Transparency Initiative. ») (2019). *10th Zambia EITI Report*, p. 75. [https://eiti.org/files/documents/2017\\_zambia\\_eiti\\_report.pdf](https://eiti.org/files/documents/2017_zambia_eiti_report.pdf)
- <sup>23</sup> Pour un aperçu complet des politiques applicables au secteur minier en matière de TVA voir Nations Unies. (2017). *Manuel des Nations Unies sur plusieurs aspects de la fiscalité des industries extractives dans les pays en développement*. (« United Nations handbook on selected issues for taxation of the extractive industries by developing countries », Ch. 9. [https://www.un.org/esa/ffd/wp-content/uploads/2018/05/Extractives-Handbook\\_2017.pdf](https://www.un.org/esa/ffd/wp-content/uploads/2018/05/Extractives-Handbook_2017.pdf)
- <sup>24</sup> Cutifani, M. (2020). Le point sur le COVID-19 (« Covid-19 update »). *AngloAmerican*. <https://www.angloamerican.com/media/covid-19-update>

©2020 International Institute for Sustainable Development

Avril 2020 | Écrit par Lee Corrick, Thomas Lassourd, Alexandra Readhead, et Jaqueline Taquiri

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

[secretariat@igfmining.org](mailto:secretariat@igfmining.org) et [communications@ataftax.org](mailto:communications@ataftax.org)



**IGF**

INTERGOVERNMENTAL FORUM  
on Mining, Minerals, Metals and  
Sustainable Development



IGF secrétariat financé par :



Projet financé par :



IGF secrétariat hébergé par :

